

Ma défense, ou Réponse à
l'anonyme anglais du
"Foreign quarterly review"
sur le Voyage au Congo / par
J. B. Douville

Douville, Jean-Baptiste (1797?-1837?). Auteur du texte. Ma défense, ou Réponse à l'anonyme anglais du "Foreign quarterly review" sur le Voyage au Congo / par J. B. Douville. 1832.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

MA DÉFENSE,

OU

RESPONSE A L'ANONYME ANGLAIS

DU

FOREIGN QUARTERLY REVIEW

SUR LE VOYAGE AU CONGO,

PAR J.-B. DOUVILLE.

PRIX : 30 CENTIMES.

PARIS.

CHEZ PAULIN, LIBRAIRE,

PLACE DE LA BOURSE.

OCTOBRE 1832.



RÉPONSE

A L'ANONYME ANGLAIS

DU

FOREIGN QUARTERLY REVIEW

SUR

LE VOYAGE AU CONGO. ¹

JE connaissais par mes amis de Londres, la critique du *Foreign Quarterly Review*, avant qu'un seul exemplaire de ce numéro fût parvenu en France. Mes amis méprisèrent cette diatribe. A sa lecture, j'éprouvai le même sentiment. Je m'étais proposé le silence du dédain à de grossières injures, et j'aurais probablement persévéré dans cette résolution, si un journal français *le Temps* n'eût reproduit les passages les plus saillants de l'article pseudo-anglais. En y répondant aujourd'hui, je cède au désir de mes amis, et je souhaite que ma réponse leur prouve à-la-fois et ma déférence à leurs avis et le respect que je porte aux honorables sociétés savantes françaises et anglaises qui m'ont admis dans leur sein, et dont une m'a accordé le prix destiné aux découvertes géographiques les plus importantes.

• Sans doute que le critique qui, il y a un mois, ne m'accusait que d'imposture, va aujourd'hui vouloir m'écorcher vif. C'est un fêrailleur qui aime à chercher noise et

(1). Chez l'auteur, rue Saint-Guillaume, n° 20, et chez Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6.

qui certes verra avec peine qu'on lui dise pleinement vous mentez, ou seulement vous avez montré de la mauvaise foi.... Je conviens, moi-même, que le cas va devenir pendable, et qu'il eût été plus de son goût que je consentisse à me laisser huer et aboyer. D'ailleurs dans ma réponse, je vais sans doute choquer certaines personnes, et l'on est aujourd'hui sévère sur les bienséances.

Après avoir répondu aux passages du critique anglais, reproduit dans le journal français, je m'occuperai de la mauvaise foi de ce critique.

L'anonyme m'accuse de n'avoir pas fait connaître mes ressources pour l'exécution du voyage. Il part de là pour exagérer... Je dis dans ma narration, page 249, tome III, ligne 2, *le nègre ne travaille qu'à raison d'un beiramé, environ 1 fr. 25 c. par jour de marche.* Notez comment la méchanceté et la malveillance du critique raisonnent dès le début... *Le voyage a duré vingt-cinq mois*, dit le critique; *le voyageur a donc dépensé, terme moyen, 375 mille fr. seulement pour ses nègres.* Cette somme, jointe aux autres dépenses, devient trop considérable pour qu'un simple particulier veuille la sacrifier : donc le voyage n'a pas eu lieu.... Il est évident que, quoique j'aie été absent de Loanda pendant vingt-cinq mois, je n'ai pas marché tout ce temps. Il y a eu nécessairement des haltes très fréquentes.

Raisonnons maintenant avec les chiffres du critique; prenons le terme moyen de 375 à 625 fr. de dépenses journalières, nous aurons 495 fr. Ensuite, pour ne pas nous amuser à compter chaque jour de marche pendant vingt-cinq mois, j'établirai comme terme moyen, que j'ai marché pendant douze mois ou trois cent soixante-cinq jours (certes c'est le terme moyen le plus élevé que l'on puisse prendre pour un voyage de vingt-cinq mois). J'aurai donc une dépense de 180,675 fr. Ajoutez à cela les présents faits aux chefs nègres et l'entretien de la caravane, et vous aurez le chiffre que j'ai annoncé, 240,000 fr., qui est celui de ma dépense réelle, et non près d'un million, comme le donne à entendre le critique. Notez encore que la solde des nègres qui meurent en route profite au voyageur; que la nourriture coûte bien peu de chose; et qu'enfin les marchandises augmentent de valeur à raison de la distance de la côte, en

sorte que la quantité qui aurait seulement payé le travail d'un nègre à Loanda, en payait dix au centre de l'Afrique.

Nonobstant ce simple exposé, que le critique continue, s'il le veut, de voir avec surprise, que la passion des voyages et le desir d'ajouter quelque chose aux connaissances géographiques, aient pu m'engager à faire de si grands sacrifices; que son étonnement redouble en pensant que cette passion a pu me déterminer à exposer ma vie à un danger de tous les momens; à lui permis: je le plains d'ignorer de si généreux sentimens. Il y a long-temps que je sais, qu'on trouve plus de gens qui croient avoir bien mérité des sciences, lorsqu'ils ont laborieusement épluché quelques erreurs de détails dans une masse de faits nouveaux, que de gens qui se dévouent à tenter la fortune des grandes et périlleuses découvertes.

Passons au *second crime* qu'on me reproche.

Le critique continue: *Quand on a lu les diverses relations des voyages en Afrique, on ne peut ignorer l'extrême difficulté de se procurer des provisions. Cependant nous ne voyons jamais que la rareté des comestibles ait mis obstacle aux entreprises de M. Douville: donc le voyage n'a pas eu lieu, etc.*

Oui, monsieur, les provisions sont rares en Afrique; mais quelque rares qu'elles soient, j'ai cependant toujours su me procurer celles dont j'avais besoin. J'ai dit dans ma relation: *Le nègre ne cultive que les haricots et le maïs, mais le manioc indigène de ces contrées croît partout en forêts.* Voilà, je pense, l'abondance établie par la nature, et une réponse à ce dont vous vous plaignez..... Et cependant vous paraissez ignorer comment je nourrissais ma caravane! Lisez, de bonne foi, ma relation et votre étonnement cessera.

Le nègre qui est nu et privé de toutes espèces de jouissances, trouvant l'occasion de se procurer du sel, des étoffes et de l'eau-de-vie, la saisit et donne volontiers au voyageur blanc, ses provisions de chair d'éléphant, d'hippopotame, de hyènes, etc.; ses haricots, son maïs et sa boisson en échange des objets qu'il desire et qu'il ne pourrait se procurer dans d'autres occasions.

Venons au *troisième chef d'accusation* porté contre moi, dans le but de prouver que le voyage n'a pas eu lieu.

Je me tais sur les moyens que j'ai employés pour tenir en bride une foule de nègres et les faire exécuter mes ordres.

Voilà encore une des preuves, selon vous, que le voyage est imaginaire. Vraiment, je croyais que quiconque eût lu ma relation ne m'eût pas fait ce reproche. Sans le dire explicitement, il me semblait qu'on devait entendre, que j'avais toujours su opposer la force morale à la force physique; savoir prévoir tout, combiner tout, réunir tout.... Voilà les moyens indispensables pour faire exécuter ses ordres.

Mes nègres divisés en pelotons de dix hommes, commandés chacun par un chef, formaient des compagnies de cinquante hommes qui obéissaient à des mulâtres, et ceux-ci recevaient mes ordres par l'entremise d'un autre qui avait ma confiance. Le roulement d'un tambour ou le son d'un cor rassemblait les chefs quand je le desirais.

J'ajouterai que la loi nègre favorise particulièrement le voyageur de race blanche. Elle ne permet à aucun nègre de pénétrer sur le territoire d'un chef voisin, sans encourir la peine de l'esclavage. Ceux qui m'accompagnaient devaient leur liberté à la protection que l'on m'accordait. Si j'étais mort, ils restaient esclaves du chef du territoire où ils se seraient trouvés; en défendant ma vie ils défendaient la leur; en défendant mes marchandises, ils défendaient notre subsistance. Ils avaient la certitude de notre ruine, le jour que j'en aurais manqué.

Passons au quatrième chef d'accusation.

J'ai franchi de cette manière, la distance de trois cents milles en quinze jours, sans compter les haltes; c'est environ le double de la marche ordinaire des caravanes nègres.

Vous êtes surpris de ce fait, vous assurez qu'il est impossible, et vous en concluez toujours que mon voyage est une fable. Ceux qui connaissent les possessions portugaises vous assureront le contraire. Je réponds à votre fausse assertion par des faits.

Il part de Loanda, tous les mois, des courriers pour les différentes provinces. Celui pour le Golungo Alto y arrive en quatre jours et demi, ayant parcouru dans ce temps deux cent quarante milles.

Dans des cas extraordinaires on parcourt en païenquin, la même distance en sept jours. M. José Ramos, receveur général des impôts dans les possessions portu-

gaises, avec douze nègres qui se relayaient, parcourut cette distance en six jours, lorsque le dembo Gomé-Amuquiama se révolta et refusa de payer l'impôt (Voilà un fait avéré).

Il m'est arrivé de faire plusieurs fois soixante milles en un jour. Le nègre court toujours quand il porte un palenquin; sa marche ordinaire est d'environ une lieue et demie à l'heure.

Cessez de vous étonner de mes marches forcées, elles n'ont rien d'extraordinaire. Ne comparez jamais une caravane qui était bien payée, bien nourrie, pleine de courage et de force, à celle des nègres ordinaires manquant de tout..... et celles-ci iraient encore deux fois plus vite que ne le supposent vos connaissances.

Arrivons au point le plus important de la critique.

Ce sont les erreurs dans les dates qui ne concordent pas toujours dans les tables, la carte et le texte.

Cet argument que l'on allègue contre moi est au contraire en ma faveur. Un romancier, le carnet de dates à la main eût rempli son cadre avec exactitude; rédigeant son sujet dans un cabinet, à tête reposée, il eût travaillé avec le soin qu'il pouvait donner à sa narration. Moi, au contraire, plein de confiance en l'indulgence du lecteur, ne pensant pas qu'il y eût un homme qui songeât jamais à élever des doutes sur la réalité d'un voyage avéré par nombre de documens officiels; tels que mon arrivée à Benguela, constatée dans cette ville; mon départ; les lettres que le général gouverneur de Loanda m'adressa pendant le voyage; mon retour à Loanda; mon départ à bord d'un navire pour Ambriz; mon retour sur la côte, constaté par le navire qui me reporta en Amérique. Voilà, je crois, des documens qu'on ne saurait refuser, etc.

J'ai livré au public mes observations et rien que cela. Rien n'a été arrangé après coup. J'ai donné la relation écrite en Afrique sans aucun changement. On peut voir dans le Bulletin de la Société de géographie de Paris, n° 109, mois de mai, que dès le moment de la publication, j'avais reconnu quelques erreurs; que j'en faisais part au public. Un errata fut même imprimé, mais le brocheur a négligé de le mettre dans un grand nombre d'exemplaires.

Malade très souvent, j'ai dû nécessairement faire des erreurs de date, comme celles dont le critique fait grand étalage; par exemple, en voici une. Je dis dans la narration que j'arrivai à Mucangama le 28, et dans la table, au contraire, on voit que mon arrivée est datée du 26; mais le critique néglige de dire que j'annonce, dans la relation, que depuis le 13 août, j'avais toujours été malade. Est-il étonnant alors que j'aie fait quelque erreur sur les dates, lorsqu'à peine rétabli, je fus obligé de rédiger les memorandum que j'avais pris lorsque les fièvres me tourmentaient. En vérité, il importe bien peu que j'aie annoncé avoir passé plus de temps dans le voyage du Couffoua chez Mucangama, que je n'ai été réellement. Toute cette énorme différence consiste en deux jours... Le critique ne dirait rien et ne pourrait rien dire si je n'avais pas annoncé que, pendant mon séjour chez Mucangama, j'avais appris aux nègres à faire des soufflets et des fourreaux plus commodes pour la fonte du fer, que ceux dont ils se servaient, et même de leur avoir enseigné à couler des balles de plomb au lieu de fer. En vérité, quand même je ne serais resté que quelques heures dans cette ville, j'aurais pu faire tout cela, sans qu'on pût m'accuser d'en imposer.

On trouve une anomalie entre la date de mon arrivée à Tandi-a-Voua et celle de Yanyo... Toute cette faute consiste dans l'erreur suivante : C'est à tort que j'ai dit dans le texte, que je restai huit jours à Quiama, tandis que je ne m'y reposai que trois.... Enfin, abstraction faite de toutes ces dates erronées, prenez l'ensemble du voyage, a-t-il l'apparence d'une fable ?

Le reproche que l'on me fait d'avoir daté des observations lunaires, pour des jours trop rapprochés de la nouvelle lune, demande une explication.

Quand je résidais quelque temps dans un endroit, je ne rédigeais mes notes que tous les cinq ou six jours. Je faisais mes observations, et je les calculais le jour même, mais en les insérant dans mon journal, j'ai eu le tort de n'y mettre que la date du jour que je les copiais.

Enfin, le critique s'étonne que je dise qu'une rivière coule lentement avec une chute de sept toises par lieue. Je ne suivais pas le cours des rivières, les rencontrant dans un endroit, les retrouvant dans un autre, les deux

observations que je faisais me servaient à calculer la vitesse du courant, sans que je pusse connaître si quelque cataracte ou de longs circuits ne venaient point en altérer le cours dans les lieux que je ne voyais point.

Passons maintenant aux preuves d'une mauvaise foi sans prétextes.

Vous, critique, qui devriez être impartial, vous remplissez 43 pages de faits, dont la plupart sont controuvés, que vous donnez comme véritables. Je ne prendrai que les dix premières pages de votre critique, cela me suffira pour vous faire connaître. L'homme raisonnable trouvera que c'est assez pour le convaincre que tout le reste est de la même nature; en vérité ce serait perdre mon temps que d'en reproduire davantage.

Les deux premières pages de votre critique ne contiennent que des injures auxquelles je ne réponds pas
Des faits pour le public, et rien que des faits.

Vous ne dites pas la vérité à la page 3 de votre critique, sur le premier fait que vous annoncez. Il est faux que les Portugais portent leur commerce en toute sûreté jusqu'à 700 milles de Loanda; j'affirme qu'au-delà des possessions portugaises, le commerce est exposé à de continuelles vexations. Le vol, l'assassinat se commettent tous les jours : voici la preuve de ce que j'avance... Il est officiel, qu'en 1827, les Portugais furent obligés d'envoyer en Haco, à quelques lieues de leurs possessions, des soldats avec une pièce de canon, pour obtenir quelque réparation d'une caravane pillée. Les nègres s'emparèrent de la pièce de canon et la renvoyèrent ensuite par prudence. Voilà un fait incontestable, et qui prouve que vous ne dites pas la vérité.

Il est de notoriété que, depuis plus de dix années, aucun mulâtre n'ose pénétrer sur les terres du roi Ginga, et qu'on ne va à Cassange, au Bihé, à Tamba et à Bailundo qu'au péril de sa vie. Les mulâtres qui vont commercer dans ces trois derniers pays envoient à ces chefs demander un nombre de porteurs nécessaire pour arriver chez lui, où ce chef les abreuve ensuite, de toute espèce de vexations. Le nègre portugais ne passe le Couanza qu'avec la plus grande méfiance. Tous les jours on entend parler de caravanes pillées sur la route de

Cassange : les négocians de Loanda prouveront ces faits. Je les cite tous à témoin.

Vous continuez à tromper le lecteur, à la page 3, en annonçant que je ne dis pas la raison de mon accueil favorable dans les possessions portugaises. On la trouvera, cette raison, page 63, ligne 25 du tome 1^{er}. J'annonce que ce fut en raison de ma promesse de chercher les mines d'or qu'on croyait exister dans le pays.

A la même page, vous dites que j'envoyai 164 nègres à Cassange. C'est faux. Jen'en envoyai que 160. Voilà une inexactitude impardonnable dans un critique aussi sévère que vous l'êtes.

Vous induisez encore le lecteur en erreur à la page 4. Vous me faites dire qu'il y a des crocodiles et des hippopotames dans le lac Quilunda. J'affirme le contraire. Voyez tome 1, page 77, ligne 27 de ma relation.

Dans la même page 4, vous dites qu'il est connu qu'on ne peut tuer d'hippopotames à coups de fusil. Je dis qu'il est de notoriété à Loanda, qu'on en tue fort souvent. Le gouverneur qui y était de mon temps avait la peau d'un de ces animaux, tué dans le lac Quilunda. Il la faisait sécher pour l'envoyer en Portugal. Toutes les cannes que l'on fabrique à Loanda sont de la peau de ces animaux, tués à coups de fusil.

Dans la même page 4, vous révoquez en doute ma présence au milieu des sorciers du pays. C'est un fait si avéré, et qui parut si extraordinaire alors, que tout Loanda l'attestera sur la foi de mes nègres, qui en ont été témoins.

Il est faux que le calcul du temps passé au voyage de Quilunda au Golungo Alto, ne soit pas exact. Vous ne connaissez pas l'étendue des provinces, et vous voulez régenter les autres. Encore une fois vous trompez le lecteur de bonne foi. Je soutiens n'avoir pas fait d'erreur quand je dis être resté trente-six jours dans la province du Golungo, à dater du moment où j'y entrai. Vous ne calculez que le temps que je restai dans le chef-lieu. Tout le temps qu'un voyageur passe en France, ne compte-t-il donc que de celui qu'il passe à Paris? J'ai donc pu dire que je restai trente-six jours dans la province, quoique je ne sois resté que peu de temps dans le chef-lieu.

Page 5 vous dites :

Voulant révoquer en doute, le voyage de M. Douville, je dois parler de son immoralité! Et pour donner une preuve de mon immoralité, vous dites que j'acceptais pour maîtresses les filles des chefs nègres qu'ils venaient m'offrir. En vérité au mot d'immoralité je m'attendais à bien autre chose. Je vous passe cette sottise accusation. Personne ne sera dupe de cette prétendue immoralité, que vous m'attribuez. C'est un usage reçu dans le pays.

Page 6 vous dites :

Tous les écrivains se sont accordés à placer la province des dembos fort loin dans l'est. Ils avaient raison parce que partout dans ces pays éloignés, on retrouve des chefs portant ce titre.

Parce qu'il y a des rois en Angleterre, en Belgique, en Hollande, et que nous en avons un en France, tout ce territoire est-il français? Répondez critique?

La province des dembos est où je l'ai placée. J'adjure sur ce fait tous les Portugais qui ont visité le Congo.

A la même page 6, vous dites que *Montecuculli a vu trente-deux villages sur les roches de Pungo Andongo*. Je soutiens et je prends à témoin de ce que j'avance, tous les gouverneurs portugais dans cette colonie, et tous les hommes qui y ont été. Il n'y a point de villages sur ces roches. Je prends encore à témoin, le fils du malheureux Sandoval, que j'ai vu prisonnier dans ce lieu. Ce fils habite Lisbonne; il a reçu de son père une description manuscrite de ce lieu; j'en ai la copie écrite de la main de Sandoval. Elle atteste l'existence des restes volcaniques qu'on y trouve, et l'impossibilité que le sommet de ces rochers soit habité.

Page 7, vous avancez à tort que *je ne parle pas des animaux qui existent dans ces contrées*. Voyez la page 232 ligne 1 et suivantes du tome III. Vous verrez la nomenclature de tous les animaux que j'ai vus.

J'ai dit et je le soutiens, il n'existe point, près de Cambambé, une cataracte qu'on puisse entendre de 30 milles de distances. Je n'ai vu dans l'endroit dont parle Battel, que des rochers qui barrent le fleuve dont le cours libre se trouvant arrêté, se précipite sur ces rochers avec un fracas qu'on entend à peine à un demi-mille de distance. Mais cette chute ne mérite pas qu'on s'en occupe comme d'une merveille.

Il y a en Portugal un grand nombre d'hommes que j'ai connus à Loanda, qui attesteront la vérité de ce que j'avance. Mais en voilà assez pour convaincre le public que vous avez mis dans votre critique une aigreur dont je recherche vainement la cause, non-seulement en alléguant contre moi les erreurs que j'ai pu faire, mais en me prêtant celles que je n'ai pas faites.

Je dirai maintenant pour ce qui me regarde. Il y a dans ma relation des erreurs de dates, de positions, etc. Je n'ai jamais songé à le nier, puisque je l'ai dit avant que personne y en eût trouvé. Voyez le n° 109 du mois de mai, de la société de la géographie.... Peut-on en conclure que le voyage est fabuleux? Que l'homme impartial lise ma relation, et puis qu'il juge. Je ne crains rien de ce jugement.

Si au contraire on n'y trouvait point d'erreurs, on pourrait en venir à la conclusion qu'en tire le critique; car on pourrait se demander comment il serait possible qu'un homme qui s'est trouvé livré à lui-même pour faire tant d'observations, qui a enduré tant de fatigues, qui a été entouré de tant de difficultés, qui a été si souvent malade, ait pu faire une chose si parfaite. On en eût conclu, qu'arrivé en France, j'avais arrangé les notes que j'avais apportées, que je les avais fait coordonner; enfin on ajouterait que mon ouvrage est le fruit d'un travail de cabinet, et non l'œuvre du voyageur.

Je ne me suis point exposé à cette critique, qui eût été juste, je l'avoue. J'avais fait le voyage seul, je l'avais fait sans le secours d'aucun gouvernement, sans les conseils d'aucune société; j'avais vaincu toutes les barrières que les Portugais m'opposaient, j'avais surmonté tous les obstacles; à mon retour en Europe, j'ai rédigé seul et publié la relation telle que je l'avais écrite en Afrique, et cela dans l'espace de quatre mois. Je n'ai voulu faire de comparaison avec aucun de ceux qui avaient écrit sur le Congo. Ce n'était pas mon affaire; aujourd'hui on m'en fait un crime; on l'attribue à mon ignorance... Si je l'avais fait, on m'eût accusé d'une autre façon. Je ne pouvais échapper à la censure.

Mais répondez à votre tour, censeur impitoyable, au fait suivant. Dès mon arrivée en France, je m'empressai de déposer au secrétariat de l'Institut, mes observations

originales. Je sollicitai de ce corps savant un rapport sur mes travaux. Les occupations innombrables de ces savans ne leur ayant pas permis d'en prendre connaissance, après un temps convenable, je leur redemandai mes observations et mes cartes, etc., pour les publier.

Un imposteur agit-il ainsi?... Nombre de personnes ont vu mes manuscrits, mes observations, mes cartes et tous mes matériaux originaux, etc., et peuvent l'attester.

Souvenez-vous qu'il suffit à mon ambition, d'avoir ouvert le chemin à ceux qui voudront me prendre pour chef de file, et avant que votre critique ait paru, j'ai offert au gouvernement, d'entreprendre un nouveau voyage, dont je ferais moi-même, *quoique simple particulier*, le TIERS DES FRAIS.

Maintenant qu'on juge si j'ai pu songer à tromper; mon dévouement et le sacrifice presque entier de ma fortune, dans le premier voyage. La nouvelle preuve de désintéressement que jemonstre pour une nouvelle exploration, sont-elles les marques d'imposture? Tant de haine et de venin ne me surprend pas. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai pu admirer la haute impertinence des jugemens de certains hommes. Ici ma philosophie est toute d'expérience. Si l'esprit national vous a poussé à être injuste envers moi, c'est à tort. Votre nation a déjà cueilli tant de lauriers en Afrique, et pour peu qu'elle le veuille encore, elle y trouvera tant de nouvelles sources de gloire, que vous devriez être au-dessus de cette jalousie que vous semblez manifester. Je sais qu'il est difficile d'échapper à l'envie, j'avais pris cependant une route inconnue et sauvage, je m'attendais à y trouver la mort, je n'y ai laissé que mon patrimoine et ma santé. J'étais loin de supposer, après avoir échappé au poison des nègres, que j'aurais à endurer en Europe celui de la calomnie.

DOUVILLE,

Rue Saint-Guillaume, n° 20.

PROJET DE VOYAGE

EN AFRIQUE,

*Adressé à S. M. LOUIS-PHILIPPE, roi des Français,
le 15 août 1832.*

SIRE,

C'EST l'Angleterre qui la première envoya des expéditions vers le centre de l'Afrique au nord de l'équateur; c'est aussi l'Angleterre qui la première a retiré des avantages de ses découvertes: aujourd'hui, son commerce remonte le cours du Niger, et porte son nom chez tous les peuples qui habitent les bords de ce fleuve.

Si l'opulente Angleterre s'empare de cette partie de l'Afrique, la France a aussi ses droits: c'est un Français qui le premier a entrepris d'explorer l'Afrique méridionale. Quoique simple particulier, j'ai pu, avec ma fortune privée et mon courage, y accomplir les premières découvertes importantes. Une grande partie de ma fortune a été sacrifiée dans cette expédition, mais mon courage n'a pas été ébranlé.

La nation anglaise ne l'emportera pas sur la France. Ne possédons-nous pas les mêmes élémens qui la font agir, courage et richesses? L'esprit national se développe chez nous, et j'ose espérer qu'il secondera l'entreprise que je projette. Ma vie et le reste de ma fortune sont dévoués à la réussite d'un projet qui doit contribuer pour beaucoup à la gloire nationale.

Jamais les grands voyages d'explorations n'ont été plus utiles; jamais l'esprit humain ne fut plus disposé à en profiter.... L'imagination des peuples a toujours été frappée par les découvertes; elles répandent un vif éclat sur les souverains qui les ordonnent, sur les ministres qui les conseillent; elles recommandent à la postérité les hommes qui les protègent par leur fortune, leur influence et leur savoir.

Le fleuve d'oubli n'a point englouti les noms des souverains qui ordonnèrent et secondèrent les travaux des Marco-Paulo, des Colomb, des Magellan, des Cook, des Mungo-Park; les noms de ces souverains passent à la postérité, consacrés par le souvenir des découvertes qu'ils ont encouragées; et les relations commerciales formées avec des peuplades jusqu'alors inconnues, sont pour les rois les titres les plus glorieux à l'immortalité.

Loin de nous l'opinion vulgairement reçue qu'il est impossible de traverser l'Afrique. Des hommes faibles et d'une volonté chancelante ont pu seules accréditer cette opinion. Le temps des illusions est passé, celui de la réalité commence.... La France, qui marche à la tête des nations civilisées, aura l'honneur de faire connaître les régions méridionales de l'Afrique. Déjà j'ai su pénétrer au centre de ce continent; bientôt j'aurai frayé la route de l'ouest à l'est ou de l'ouest au nord-est. Le courage ne m'a pas manqué; la fortune m'a secondé et me secondera encore dans cette nouvelle entreprise; mais il est nécessaire que Votre Majesté et ses ministres viennent avancer une partie de ce qui me manque, et le public comblera le déficit.

J'offre pour le voyage dont j'adresse l'itinéraire projeté à Votre Majesté la somme de

30,000 FRANCS.

Une somme de 100,000 francs suffira pour les présents à faire aux chefs nègres et l'entretien de la caravane pendant les trois années que durera le voyage.

J'ose espérer ne m'être pas adressé en vain à Votre Majesté. J'ai déjà sacrifié 240,000 francs pour l'exécution du voyage que je viens de livrer au public. J'offre encore 30,000 francs pour celui que je projette, et qui illustrera votre règne. Je ne puis en douter, mon dévouement trouvera l'encouragement qu'il mérite, et quand Votre Majesté aura annoncé la somme qu'elle voudra bien consacrer à une si belle entreprise, si ses ministres ne combleront pas le déficit, un appel à la nation, trouvera, j'en suis sûr, l'écho que mérite tout ce qui est grand et généreux.

Un voyageur qui a fait ses preuves, et qui présente pour une seconde entreprise sa personne avec 30,000 francs, ne peut manquer de faire passer dans l'âme de Votre Majesté les beaux sentimens de gloire nationale, pour cette entreprise, dont il est lui-même animé.

ITINÉRAIRE PROJETÉ.

Je me propose de débarquer à Benguela, sur la côte ouest de l'Afrique, pour y former ma caravane; d'aller aussitôt reconnaître l'embouchure de deux grands fleuves que l'on m'a dit se jeter dans la mer entre les 14° et 18° de latitude sud; pénétrer dans l'intérieur en traversant les terres de Cimbebas et du Muzembo. Arrivé au 24 ou 25° de longitude est, je me dirigerai vers le nord-est pour examiner les monts Lupata; chercher le lac Maravi; en constater l'existence ou la non-existence; en faire le tour si je le trouve; puis m'avancer jusqu'à l'Abyssinie, et revenir en Europe par l'Egypte, ou au moins par Mozambique, si je ne pouvais opérer mon retour par le nord.

Quelque hardie que soit cette entreprise, quelque difficile qu'elle paraisse, elle ne m'effraie point: l'expérience que j'ai acquise touchant la manière de voyager dans ces pays, me promet une réussite probable. Le climat n'est plus dangereux pour moi; je connais la manière de traiter avec ces peuples, et ma volonté est inébranlable quand j'ai résolu quelque chose. Voilà mes chances de succès. Si on ajoute à cela l'argent que je sacrifie dans l'entreprise, et le soin que j'aurai d'emmener avec moi deux hommes déterminés pour me seconder dans mes travaux et les mener à bonne fin, si je venais à succomber, on aura, je pense, toutes les garanties possibles, et qu'on a le droit d'attendre de moi.

Je suis avec un profond respect,

De Votre Majesté,



Le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur,

J.-B. DOUVILLE.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
Rue Garçenièrè, n° 5.